

## **CA PLEIRAA DU 09/11/2017**

### **Présentes :**

M. SICOT, A.ANGOTTI, C.REBELLE, A.FINKEL, F.DIZIN-GROS, C. MIGLIORELLI, F.LAURENT, F.PATEL, O. PORQUET

A faire : article de Causette, Feuille de référence site internet

### **Retour congrès ANCIC**

-intérêt des présentations et surtout des rencontres, de la dynamique, étaient présente C.MIGLIORELLI, M.SICOT, A.ANGOTTI

-prochain CA c'est M. MIGLIORELLI qui y va

- topos intéressant sur l'utilisation d'internet : demander aux jeunes quels sites ils utilisent pour les connaître, cela pourrait être une idée de topo ou d'atelier prochain lors d'une journée. Un travail a été fait au niveau de la Fédération Régionale du Planning, on pourrait faire le point avec la coordinatrice avec elle. Idée de topo future pour une journée.

-ANCIC a proposé d'organiser le prochain congrès de l'ANCIC à Grenoble :

- F.PATEL et C.REBELLE : pense que c'est trop prématuré

-pour comité d'organisation : nécessite une quinzaine de personne, il est nécessaire de voir quelles sont nos forces vives, et de voir après l'élection du prochain CA pour se positionner, donc en janvier ou en mars.

-ne pas oublier de demander aux mutuelles

### **Point formation ANDPC**

- Haute-Savoie : Mme PERU responsable de la FMC serait ok pour fournir une salle, propose de fournir d'utiliser le numéro OGDPC de l'hôpital. RP2S est ok pour gérer les inscriptions mais sont actuellement débordés surtout s'il y a de l'OGDPC car c'est trop lourd. Sera probablement organisé 2 formation une à Annecy et une à St Julien, probablement en mars avril.

-Rappel : envoyer les CV à C. MIGLIORELLI pour notre demande de reconnaissance OGDPC

-demande de formation de l'AGECSA : quel serait la coût ? On propose 150 euros par médecin et 60 euros par secrétaires, cela semble correcte. Il paraît logique que ce soit soit le Planning soit Pleiraa qui organise et que l'autre soit associé à la présentation.

### **Positon de PLEIRAA sur plusieurs thèmes :**

IVG au-delà de 14SA ?

-Pleiraa se positionne-t-il pour un allongement du délais légal d'IVG au-delà de 14SA ?

-Il ne semble pas très acceptable qu'au delà de 14SA les femmes doivent partir à l'étranger pour faire leur IVG. Après techniquement les réaliser semble compliquer pour pas mal de professionnel. Se pose la question de la reconnaissance du fœtus à partir de 14SA sur le livret de famille.

-Se pose la question aux IMG pour raison psycho-sociale, il est important qu'au niveau local soit réaliser un travail, formation avec les gynéco, sage-femmes, ide qui vont prendre en charge ces patientes. Dans l'ouest à Nantes, il y a eu une formation particulière. Attention il faut des équipes

bien structuré et c'est compliqué s'il n'y a qu'un seul lieu de formation car les équipes se retrouvent très sollicitées avec effets entonnoire.

-En région Rhône Alpes cela correspond à 400 femmes en 2016, pour les femmes qui ont été adressées via un CEPF du Planning Familial.

-ANCIC se positionne pour un allongement des délais, on soutient l'ANCIC.

-Il serait intéressant de savoir si les accouchements sous X ont diminué. Probablement il a diminué mais peut être pour raison de levée du secret.

#### IVG med au-delà de 9SA ?

-Se pose la question de la gestion de la douleur, de la gestion des équipes, mis en place. 30 % de ré-aspération.

-Pas de demande de la part des patientes. Globalement on n'est pas très favorable.

#### IVG lors des Grossesses de Localisation Indéterminée :

-retour de M. SICOT : le retour des femmes est positif: peu de douleur

-demande HCG à J1 et J7 avec décroissance de 80 %

-Topo de FAUCHER à l'ANCIC : le fait de prendre en charge une IVG lors d'une GLI est le meilleur moyen de prendre en charge une GEU. (0,2 % de GEU sur les grossesses totales)

#### Démédicalisation de la contraception

#### IVG med sans hospit entre 7 et 9 SA ?

### **Organisation journée du 14-12**

- topo de M. DECHATTE sur les contraceptions non hormonales, elle ne peut plus le faire pour raison personnelle. : C. REBELLE demande à sage-femme, Sébastien TRELA, sage femme est ok, sebastientrela-sagefemme@yahoo.fr. On reparle de ce sujet actuel, demande de plus en plus importantes des femmes, importance de les écouter et de pouvoir les informer de manière éclairée sur les efficacités respectives (espacement des naissances versus contraception)

- Est débattu de parler des violences obstétricales et gynécologiques : mot à dire lors de la journée ? Cela paraît un peu prématuré, c'est un sujet dont PLEIRAA va se saisir et réfléchir, mais de manière croisée sociologiquement. Patrice Pelegrin.

-C Rebelle : Salle ok, restauration ok pour repas et pose, pas de soucis. Il reste à fournir parking sur la place en face plutôt que dans l'hôpital. Elle s'occupe aussi de quelqu'un qui s'occupe du côté technique. Besoin de 3 micros compatibles.

-Nombre inscrits : complets, demande urgente en n°1 avec 40 demandes donc dans la grande salle, atelier écho environ 25 et pose de DIU environ 10 personnes.

-AG :

- M. SICOT enverra la convocation d'AG.

- Concernant le rapport moral et financier, M. SICOT a demandé au comptable comment faire pour présenter à AG de décembre un retour financier plus actuel que sur les 11 mois précédant. Il faut mettre à l'ordre du jour un changement de statut pour que l'exercice financier est lieu entre août et septembre

- Sera présenté en plus rapport moral, financier d'activité, sera débattu l'organisation du congrès de l'ANCIC pour voir s'il y a des bénévoles motivés pour l'organisation

- Point financier : l'ARS a bien compris la spécificité et donc complémentarité de PLEIRAA avec les réseaux de périnatalité. Il va y avoir une réunion ARS, PLEIRAA et réseaux de périnat.

MJ Communal prends la retraite le 14/01/2018.

## **Retrait du CYTOTEC**

- Important d'informer les patientes car certaines ont refusé de prendre le CYTOTEC après avoir pris le mifepristone.
- MISOONE ou GYMISO : coute 60 euros, c'est au professionnel de l'acheter
- Cela va être compliqué pour les fausses couches
- On pourrait en parler à l'AG. Voir aussi avec l'ANCIC quelles actions sont en cours. M.SICOT a participé à la rédaction du communiqué de l'ANCIC vers les adhérents.

Prochain CA :

Mardi 23/01 de 9h à 12H

Jeudi 22/03 de 9h à 12H

Corinne 0681636653